

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

### Unité de Coordination des Projets C2D Santé (UCP C2D Santé)

### Programme de Renforcement du Système de Santé 2 (PRSS 2) Financement C2D : CCI 1480 01 G

#### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°72/2018

#### MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET MISE AUX NORMES DES CENTRES HOSPITALIERS REGIONAUX (CHR) DE BONDOUKOU ET D'ODIENNE ET DES HÔPITAUX GENERAUX (HG) DE TANDA ET DE TENGRELA ET DE REHABILITATION ET EXTENSION DU LABORATOIRE PHYSICO CHIMIQUE ET MICROBIOLOGIQUE DES MEDICAMENTS AU LABORATOIRE NATIONAL DE LA SANTE PUBLIQUE (LNSP) A ABIDJAN

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) a obtenu des fonds au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) passé entre la France et la Côte d'Ivoire et géré, côté français, par l'Agence Française de Développement (AFD), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs aux missions de maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation et mise aux normes des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) de Bondoukou et d'Odienné et des Hôpitaux Généraux (HG) de Tanda et de Tengrela et de réhabilitation et extension du laboratoire physico chimique et microbiologique des médicaments au Laboratoire National de la Santé Publique (LNSP) à Abidjan.

Les Services du consultant auront pour objet de faire l'état des lieux et les études techniques (avant-projet sommaire, avant-projet détaillé, études d'impact environnemental et social), d'assister la maîtrise d'ouvrage dans le processus de passation des marchés et de faire le suivi et contrôle des travaux ci-dessus.

Les prestations seront subdivisées en 3 missions comme suit :

LOT N°	DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION
1 (NORD)	Réhabilitation et mise aux normes des plateaux techniques de l' <b>Hôpital Général de Tengrela</b> et du <b>Centre Hospitalier Régional d'Odienné</b>	27 mois
2 (EST)	Réhabilitation et mise aux normes des plateaux techniques de l' <b>Hôpital Général Tanda</b> et du <b>Centre Hospitalier Régional de Bondoukou</b>	27 mois
3 (LNSP - ABIDJAN)	Extension du laboratoire de contrôle des médicaments et réhabilitation du laboratoire physico-chimique et microbiologique des médicaments au LNSP	19 mois

L'Unité de Coordination des Projets C2D Santé (UCP C2D Santé), invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

La passation du marché sera conduite par appel d'offres restreint tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'Article 56, et ouvert à tous les Candidats éligibles.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD [www.afd.fr](http://www.afd.fr).

Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires (fournir les fiches projet – voir annexe 3 des TDR).

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres
- ou
- une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

**Le consultant doit obligatoirement joindre à sa candidature la Déclaration d'Intégrité datée et signée (voir annexe 2).**

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction des critères définis, notamment :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services (études de programmation, études environnementales, études techniques détaillées, suivi et contrôle de chantier) ;
- Du domaine et de l'expertise technique (construction et réhabilitation de bâtiments à usage public (ERP), construction et/ou réhabilitation dans le domaine hospitalier, équipements hospitaliers) ;
- Du contexte géographique (Afrique subsaharienne ou pays en développement).

L'Autorité contractante examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard du critère suivant :

- Correspondants / partenaires locaux.

L'UCP C2D Santé dressera une liste restreinte de six (06) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels elle adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires papiers (dont un original) et une (01) version numérique, sous plis fermés, pour le **17 juillet 2018 à 10 heures 00 minute** (heure locale) à l'adresse ci-dessous :

**Nom du bureau** : Unité de Coordination des C2D Projets Santé (UCP C2D Santé)

**Nom de l'agent** : Madame Diallo Chantal, secrétaire

**Adresse** : Côte d'Ivoire, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6<sup>ème</sup> étage

**Téléphone** : 00225 20 24 22 07 / 00225 07 14 86 68

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et retirer gratuitement le dossier d'AMI et ses annexes à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures :

**Unité de Coordination des Projets Santé (UCP Santé), Côte d'Ivoire, Abidjan, Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6<sup>ème</sup> étage – Email : [Konemadu@me.com](mailto:Konemadu@me.com) copie à [dmariamoum@yahoo.fr](mailto:dmariamoum@yahoo.fr) et [cylvianad@yahoo.fr](mailto:cylvianad@yahoo.fr) – Tél : 00225 20 24 22 07 / 00225 07 14 86 68**